



**11<sup>ème</sup> CONSEIL ORDINAIRE DES MINISTRES DES PAYS MEMBRES DE LA COMIFAC**

**ALLOCATION DE L'HONRABLE Dr. CHRISTIAN RUCK, FACILITATEUR DU PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO (PFBC)**

**Bujumbura 13 Janvier30 2023**

**Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, Chef de l'État,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Burundi**

**Excellence Monsieur le Ministre Jules Doret, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres de la COMIFAC**

**Monsieur le Commissaire Représentant le Président de la Commission de la CEEAC**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Messieurs les Représentants des Organisations régionales, sous-régionales et internationales**

**Monsieur le Maire de la Ville de Bujumbura**

**Mesdames et Messieurs**

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici à Bujumbura à l'occasion de la tenue de la 11<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, et d'avoir l'opportunité de prendre la parole en ma qualité de Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour le Forêts du Bassin du Congo (PFBC) à l'ouverture de cette session ministérielle. Mais avant de poursuivre mon allocution, **Excellences Mesdames et Messieurs**, je voudrais d'abord présenter toute ma gratitude ainsi que celle des Membres du PFBC aux Autorités Politiques du Burundi pour leur bel accueil et à tous les pays d'Afrique Centrale, membres de la COMIFAC pour la bonne collaboration dont a bénéficié la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo durant le mandat de la République Fédérale d'Allemagne.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Cette 11<sup>ième</sup> session du Conseil des Ministres qui se tient juste après la tenue de la Cop 27 sur le Climat en Egypte et de la Cop 15 sur la Diversité Biologique à Montréal au Canada, revêt une grande importance car, elle devrait donner l'occasion aux Experts et aux Ministres qui sont ici d'essayer de s'accorder sur la stratégie qui conviendrait pour assurer le meilleur suivi des décisions prises lors de ces rencontres internationales.

Les résultats atteints lors de ces deux grandes rencontres internationales de haut niveau citées ci-dessus témoignent de la qualité de collaboration entre l'équipe de la Facilitation du PFBC et de celle de la Présidence et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Et, ceci également grâce aux contributions financières apportées par les partenaires notamment le Ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement, BMZ.

Au cours des travaux de la présente session ministérielle, il y aura la cérémonie de passation de pouvoir entre le Cameroun, Président en exercice sortant de la COMIFAC et le Burundi. Cette cérémonie de passation de pouvoir a lieu quelques six mois avant la fin de la période transitoire de la Facilitation allemande du PFBC et Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Ministre Jule Doret NDONGO, Président en exercice sortant pour sa disponibilité et surtout pour son engagement, son dévouement sans relâche durant les moments difficiles de préparation des pays de la COMIFAC pour leur participation aux différentes réunions internationales parmi lesquelles : la COP 27 sur le Climat, la COP 15 sur la Biodiversité, le Congrès mondial de la conservation, le Congrès Forestier Mondial, la 19<sup>ième</sup> Réunion des Parties au PFBC, et lors des négociations avec les partenaires internationaux afin de porter haut la voix et les positions des pays d'Afrique centrale. Nous lui adressons toutes les félicitations des Membres du Partenariat PFBC, et je lui suis très reconnaissant pour l'attention et les appuis qu'il a bien voulu accorder aux nombreuses et souvent difficiles sollicitations de la Facilitation allemande du PFBC pour mener à bien ses et nos missions durant ces trois années de franche et cordiale collaboration.

Ensemble nous avons, le Ministre Doret et moi fait avancer plusieurs initiatives nouvelles, comme héritage politique. Entre autres, la COP 26 Climat de Glasgow a prouvé que les pays de la COMIFAC, d'Afrique Centrale sont forts sur la scène politique internationale lorsqu'ils partagent une vision et une voix commune. C'est ce que je souhaite dans la continuité. L'année 2022 fut une année difficile pour nous tous sur la question de transparence dans les financements, y compris pour la Facilitation allemande du PFBC. Mais, le communiqué final du « One Forest Summit » de Libreville, avec la demande et l'appel pour « Un Fair Deal », un accord juste, pour le paiement équitable par la communauté internationale des précieux services écologiques d'Afrique Centrale, du Bassin du Congo, montre que notre Déclaration de la COMIFAC de 2021, élaborée ensemble, peut réussir. C'est ce que je souhaite pour l'Afrique centrale.

Dans cette perspective, la mise en place de la « Task Force » en vue de l'amélioration des modalités de mobilisation des financements internationaux pour le climat et la biodiversité est à saluer. Le travail de cette Task Force est en cours pour répondre aux questions en suspens sur la réalisation de la Déclaration COMIFAC relativement à la mobilisation des financements ; la coopération entre les donateurs, les États d'Afrique centrale et le dialogue avec la Chine pour améliorer le marché des bois tropicaux. Pour tout ceci, je vous sollicite votre soutien.

La COMIFAC est nécessaire en tant que force régionale pour la protection du devenu premier poumon du monde ; elle est aussi nécessaire en tant que centre de compétences qui doit apporter une expertise aux pays de la COMIFAC, notamment sur trois questions : (1) Expertise pour les négociations internationales ; (2) Expertise pour la détermination de l'inventaire écologique des forêts et des tourbières ; (3) Expertise pour l'accès aux ressources financières internationales. Pour cela, j'ai demandé un soutien accru des bailleurs de fonds.

Autres initiatives majeures dans l'héritage politique fut l'instauration du principe d'une réunion de haut niveau entre les Ministres d'Afrique Centrale et ceux des pays donateurs lors des rencontres internationales. Également la problématique de la transhumance incontrôlée en Afrique Centrale dont la Déclaration de NDJAMENA reste la plateforme qui devrait faciliter les échanges d'expériences entre les institutions régionales, sous régionales dans la recherche des solutions pour une transhumance apaisée et qui n'entraîne pas l'insécurité dans les pays concernés. C'est dans ce cadre et dans la continuité de la précédente Facilitation du PFBC que la Facilitation allemande du PFBC organise la deuxième conférence internationale des Ministres sur la transhumance transfrontalière afin de passer de la Déclaration Politique aux actions concrètes et aux investissements.

Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire c'est pourquoi, tout en félicitant le Ministre de l'Environnement du Burundi pour ses fonctions de Président en exercice entrant de la COMIFAC, le Partenariat PFBC par ma voix est disposé à poursuivre avec lui les actions entamées.

Ces initiatives en cours figureront sur la liste des actions prioritaires qui sera remise à la Facilitation de la République Française entrante du PFBC. Je sais que désormais la voix des pays d'Afrique Centrale est entendue dans les grands débats internationaux, de même, l'importance des forêts du Bassin du Congo et de son rôle devenu premier poumon de la Planète, dans la régulation des climats sont également reconnus; tout ceci constitue une avancée assez remarquable que tous les partenaires membres du PFBC continueront de soutenir.

Sur ce, je souhaite pleins succès à vos travaux

**Je vous remercie**